

**Conseil économique et social**

Distr. générale
14 avril 1999
Français
Original: anglais

Session de fond de 1999

Genève, 5-30 juillet 1999

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale**Résumé de l'étude sur la situation économique et sociale
de l'Asie et du Pacifique, 1999***Résumé*

Partie d'Asie en 1997, la crise économique s'est révélée plus profonde et plus longue que prévu. De plus, ses effets se sont généralisés, affectant de nombreux pays dans la région et au-delà.

Toutefois, les effets de la baisse des taux d'intérêt, de la stabilité des taux de change et des marchés boursiers, du redressement des balances des paiements courants, de l'accroissement des réserves de devises et de la mise en oeuvre de réformes dans le secteur financier devraient favoriser une légère reprise dans la région au cours du second semestre de 1999, si aucun autre choc ne vient ébranler les marchés financiers.

La crise économique a, dans un certain nombre de pays de la région, engendré de graves problèmes sociaux. Avec la montée du chômage, la pauvreté s'est accrue. Les services essentiels de santé et d'éducation ont été réduits ou moins utilisés. La diminution des recettes fiscales et, dans certains cas, les contraintes budgétaires imposées par les plans de sauvetage ont limité la capacité des gouvernements à résoudre ces problèmes.

Un certain nombre de mesures de politique générale s'imposent aux niveaux national, régional et international pour surmonter les difficultés créées par la crise. Il faut mettre un terme à la rétention de crédit, renforcer le secteur financier et restructurer le secteur des entreprises. Par ailleurs, il faut songer à réformer le système financier international, et intensifier la coopération régionale, en envisageant notamment la création d'un fonds asiatique.

* E/1999/2.

Les gouvernements ont un rôle vital à jouer dans la protection sociale. À cette fin, ils doivent maintenir et augmenter les crédits budgétaires destinés au secteur social. On propose entre autres mesures de créer un «fonds social»; de bien cibler les biens et services fournis par les pouvoirs publics; de renforcer les capacités institutionnelles et la base informationnelle; de faire participer toutes les parties prenantes à la conception, à l'exécution, au contrôle et à l'évaluation des programmes; de mettre en place des régimes d'assurance chômage; et de renforcer le secteur informel dans les zones rurales et urbaines.

Les applications de plus en plus diverses des technologies informationnelles et communicationnelles (TIC), tout en contribuant à une efficacité et une souplesse plus grandes dans les domaines de la production, de la commercialisation des produits et de la gestion financière et administrative, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, sont pour les gouvernements une source de défis nouveaux et multiformes. Elles offrent d'immenses possibilités, s'agissant d'améliorer la compétitivité de l'industrie, d'augmenter les recettes commerciales, d'attirer les investissements étrangers directs (IED) et autres capitaux étrangers, de mieux intégrer les petites et moyennes entreprises (PME) à la chaîne de la plus-value et d'améliorer les services fournis par le secteur financier. Les pays qui ne se décident pas à entrer dans l'ère informationnelle se condamnent presque certainement à une marginalisation progressive au XXI^e siècle. Il est vrai que l'utilisation des TIC accroît pour les pays le risque de perdre le contrôle de leur destin économique. Les politiques économiques nationales doivent forcément s'aligner sur les politiques internationales, et les décisions commerciales et investisseuses, qu'elles soient de portée locale ou internationale, tiennent compte des impératifs de compétitivité à l'échelle mondiale, lesquels ne correspondent pas toujours aux intérêts nationaux.

Le cadre directeur qui permettra à un pays de prendre une part active aux technologies informationnelles est pluridisciplinaire et fait intervenir de nombreux ministères, ce qui pose des problèmes complexes de conception et de mise en oeuvre. Il faut au préalable créer un environnement favorable à la mise en place des infrastructures TIC et aider à former des personnels qualifiés. Ce cadre directeur doit aussi comporter des mesures concernant les échanges (commerce électronique), la production et les finances, complétées par un système juridique et réglementaire moderne capable de gérer les contrats électroniques. Vu la grande diversité des applications des TIC, il y a lieu d'associer les représentants des divers groupes du secteur privé à l'élaboration de ce cadre directeur. Dans bien des cas, les pouvoirs publics pourraient eux-mêmes avoir intérêt à utiliser davantage ces technologies dans leurs services administratifs. Ils peuvent aussi apporter leur aide au secteur privé dans le cadre de projets de démonstration.

Afin de maximaliser les avantages des TIC pour les pays en développement et d'en minimaliser les risques, il est urgent de négocier des accords internationaux sur l'architecture juridique et réglementaire du commerce électronique, des opérations bancaires et boursières effectuées par l'Internet, et l'établissement de normes de connexité et d'interopérabilité des systèmes. Les pays en développement pourraient grandement bénéficier des programmes d'assistance technique des institutions internationales et régionales, en particulier de celles du système des Nations Unies.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résultats économiques récents et problèmes	4
A. Évolution économique mondiale et perspectives immédiates pour la région de la CESAP	4
B. Situation dans les pays en développement de la CESAP	4
C. Questions de politique générale	5
II. Conséquences sociales de la crise économique	6
A. Quelques aspects des conséquences sociales	6
B. Principales recommandations générales	6
III. Mondialisation, technologies informationnelles et développement	7
A. Technologies informationnelles et communicationnelles, et mondialisation	7
B. Avantages potentiels des applications des technologies informationnelles et communicationnelles pour les pays en développement	7
IV. Applications des technologies informationnelles et communicationnelles dans les domaines de la production, du commerce et des finances	8
A. Situation dans les pays en développement de la région de la CESAP; obstacles à la diffusion des technologies informationnelles et communicationnelles	8
B. Risques d'insécurité économique liés à l'utilisation des technologies informationnelles et communicationnelles	9
V. Aspects de politique générale	9
A. Au niveau national	9
B. Aux niveaux régional et international	10
 Annexe	
Taux de croissance économique et d'inflation dans certains pays de la région de la CESAP en 1997-2001	11

I. Résultats économiques récents et problèmes

A. Évolution économique mondiale et perspectives immédiates pour la région de la CESAP

1. En 1997, le taux de croissance de l'économie dans le monde était de 3,2 %; en 1998, il n'était plus que de 1,7 %, soit un très net ralentissement. La croissance du commerce mondial en volume a fléchi de manière encore plus brutale passant de 9,7 % en 1997 à 3,7 % en 1998, tandis que les entrées de capitaux dans les pays en développement n'atteignaient en 1998 que la moitié du niveau de 1996 et étaient inférieures de 35 % à ceux de 1997.

2. Ce sont les prêts consentis par les banques commerciales qui ont diminué le plus. Le volume des capitaux provenant du secteur non bancaire et les mouvements d'actions de portefeuille ont également chuté. Toutefois, les courants d'investissements étrangers directs semblent avoir légèrement progressé.

3. Un certain nombre d'événements qui se sont produits dans l'économie mondiale ont eu des conséquences néfastes pour la région de la CESAP. L'économie japonaise demeure faible. Bien que l'économie des États-Unis d'Amérique fasse preuve d'une robustesse remarquable, les dépenses d'investissement, la croissance du secteur des produits manufacturés et les exportations ont tendance à diminuer, et le déficit des comptes courants a commencé à se creuser. Dans les pays de l'Union européenne, la croissance tend à ralentir. En fin de compte, on ne pourra guère compter sur une forte demande des marchés des pays développés pour les produits exportés de la région.

4. Les mouvements de capitaux créent une grande incertitude. L'érosion de la confiance en 1998 et la volonté manifeste des pays développés de se prémunir contre tout risque rendent peu probable un afflux de capitaux privés autres que les IED dans la région. L'évolution récente montre également que les courants d'IED pourraient bien continuer à ne servir qu'à acquérir des actifs existants plutôt qu'à créer de nouvelles capacités de production.

B. Situation dans les pays en développement de la CESAP

5. Depuis le début de la crise, on a enregistré un certain nombre d'éléments positifs dans la région de la CESAP,

notamment : tendance à la baisse des taux d'intérêt, modération et stabilisation des taux de change et des marchés boursiers, augmentation des réserves de devises. Toutefois, on se demande si ces améliorations vont durer, compte tenu des progrès limités de la restructuration du secteur financier, de la crise persistante du crédit, du fardeau toujours plus lourd des prêts improductifs, et de l'absence de reprise réelle des exportations. Finalement, la région ne devrait connaître qu'un timide regain de croissance en 1999 par rapport à la situation désastreuse de l'année précédente (voir annexe).

6. L'année 1998 a peut-être été l'une des pires années que l'Asie du Sud-Est ait connue. Dans plusieurs pays, comme l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande, le PIB s'est fortement contracté, tandis que la croissance demeurait pratiquement éteinte aux Philippines et à Singapour. Sauf en Indonésie, les taux d'inflation sont demeurés inférieurs à 10 %. Les taux d'intérêt nationaux ont commencé à fléchir sensiblement. Les comptes courants de tous les pays de l'Asie du Sud-Est se sont quant à eux fortement redressés. Ce renversement de tendance a été davantage à mettre au compte de l'effondrement des importations qu'à celui de l'expansion des exportations.

7. En Asie de l'Est et du Nord-Est, Hong Kong (Chine) et la République de Corée ont enregistré une forte contraction de leur production. En Chine, le taux de croissance a légèrement baissé. Les exportations de cette sous-région sont demeurées modestes, tandis que les importations chutaient.

8. L'isolement relatif des marchés financiers de la plupart des économies d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Ouest a protégé quelque peu celles-ci de la contagion de la crise économique régionale. En République islamique d'Iran, le PIB s'est contracté en 1998 en raison de l'effondrement des prix du pétrole. Dans les autres pays, les taux de croissance du PIB ont été modérément élevés. Les taux d'inflation dans les pays de la sous-région ont soit diminué, soit légèrement progressé en 1998 par rapport à 1997.

9. Dans les pays les moins avancés, la croissance a été moins vigoureuse en Asie du Sud-Est qu'en Asie du Sud. Une raison en a été que les entrées d'IED dans ces pays ont diminué, les investisseurs de Malaisie, de Singapour et de Thaïlande ayant soit différé, soit annulé l'exécution de projets. Les pressions inflationnistes se sont intensifiées du fait de la dépréciation des monnaies locales.

10. À l'exception de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon, qui ont de nombreux liens commerciaux avec les pays en développement d'Asie, et, dans une moindre mesure Fidji, la crise n'a pas affecté directement les économies insulaires du Pacifique. Toutefois, un grand nombre d'entre elles en ont subi le contrecoup à divers degrés à cause

de ses répercussions sur le Japon et la Nouvelle-Zélande qui, ensemble, absorbent une part importante de leurs exportations.

11. Les pays d'Asie centrale ont enregistré une croissance positive pour la première fois en 1998. La Fédération de Russie a été le seul pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale à avoir connu cette année-là une grave récession. La chute de la production, la forte diminution des recettes d'exportation et des recettes publiques et l'accélération de l'inflation se sont conjuguées pour ébranler la fragile stabilité macroéconomique que cette économie avait acquise en 1997. Le gel du remboursement de la dette a gravement entamé la confiance des investisseurs.

C. Questions de politique générale

12. La persistance tenace de la crise qui a frappé plusieurs pays au cours du second semestre de 1997 demeure la caractéristique dominante du paysage économique de la région. Le fait que les économies en développement de la région de la CESAP, en tant que groupe, ont dégagé un taux de croissance proche de 0 % en 1998, contre plus de 7 % en 1996, et près de 6 % en 1997, illustre la gravité de la crise. Presque toutes les sous-régions, à l'exception de l'Asie du Sud, ont obtenu les mêmes résultats consternants. La gravité de la crise a suscité une vaste réflexion sur les mesures de politique générale à prendre pour empêcher la répétition de telles crises, aux niveaux national, international et régional.

Niveau national

13. Au niveau national, on s'accorde à reconnaître que les pays doivent être plus prudents quant à la rapidité et au rythme avec lesquels ils ouvrent leurs comptes de capital. Ceux qui ont des comptes de capitaux ouverts doivent assouplir leur politique monétaire et budgétaire et leur régime des taux de change. Il leur faut également résoudre les problèmes des arrangements institutionnels pour la supervision du secteur financier, de la promulgation et du respect des textes législatifs et normes de comportement appropriés applicables aux entreprises privées tant dans le secteur financier que réel, et celui de la transparence dans la gouvernance d'entreprise.

14. La reprise économique est un défi considérable que doit relever la région, notamment les pays en crise d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud-Est. Le renforcement du secteur financier est à cet égard une tâche fondamentale car, dans la plupart de ces pays, les créances douteuses, la recapitalisation des banques, les coûts élevés, même s'ils diminuent, de l'intermédiation financière et la rareté persistante du crédit tendent à

faire obstacle à la reprise. Des ressources publiques considérables seront nécessaires pour résoudre le problème des prêts non productifs.

15. Dans les pays d'Asie du Sud, la lenteur avec laquelle les marchés financiers se sont implantés a été un obstacle à la diversification des sources de financement aux fins du développement. Leur PIB n'a guère progressé en raison de l'inadéquation des infrastructures, de la faiblesse de la productivité et de l'incurie des entreprises publiques. La plupart des pays d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est ont essayé, sans grand succès, d'assainir leur situation budgétaire.

16. Pour les pays les moins avancés, la dépaupérisation continue d'être une tâche essentielle. Pour se sortir de la pauvreté, il leur faut accélérer très sensiblement le rythme de croissance de leur PIB. L'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'aide publique au développement dont dépendent ces pays demeure, pour eux, un problème général.

17. Les pays insulaires du Pacifique se heurtent aux mêmes problèmes de politique générale que les pays les moins avancés. Outre qu'ils recherchent une croissance économique plus forte, ces pays doivent relever un défi redoutable : trouver un équilibre entre la conservation des ressources et leur exploitation pour satisfaire leurs besoins actuels.

18. Le secteur bancaire en Asie du Nord et en Asie centrale est encore dans l'ensemble sous-développé et fragile. De ce fait, il n'a pas pu offrir des conditions d'épargne attrayantes ou servir d'intermédiaire utile entre épargnants et investisseurs. Le renforcement de la réglementation et de la supervision dans ce secteur est donc une nécessité.

19. La Fédération de Russie, quant à elle, doit immédiatement établir un plan crédible de relance économique et restaurer la confiance dans son système bancaire afin que les banques puissent reprendre leurs activités d'intermédiation et contribuer à ranimer l'économie. Il lui faut en outre assainir sa situation budgétaire toujours très problématique.

Niveau international

20. Au niveau international, il convient de réfléchir très sérieusement à une réforme de l'architecture financière internationale. Cette question devrait porter sur les trois aspects suivants :

21. Premièrement, il est urgent de prendre des mesures pour dispenser rapidement et en quantité suffisante des liquidités afin de prévenir les crises de grande ampleur, de réduire la contagion et d'atténuer leurs effets néfastes; d'où la nécessité de créer un véritable organisme international «prêteur en dernier ressort».

22. Deuxièmement, étant donné la fréquence croissante et l'intensité des crises, qui s'expliquent dans une large mesure par les mouvements massifs de capitaux, il convient de mettre en place un nouvel organisme de supervision des capitaux internationaux, que l'on appellerait Organisation financière internationale, ayant précisément pour mandat de suivre tous les mouvements transfrontières de capitaux à court terme, afin d'établir un régime de supervision, puis de réglementation applicable à la circulation des capitaux internationaux.

23. Troisièmement, il importe de se mettre d'accord au niveau international sur un ensemble de principes permettant de résoudre les problèmes d'endettement. L'Organisation financière internationale pourrait, si elle était créée, constituer le cadre institutionnel approprié.

Niveau régional

24. Il est clair qu'un renforcement de la coopération régionale dans la région de la CESAP s'impose. Celle-ci pourrait porter sur la réglementation du secteur financier, l'établissement de normes prudentielles communes et la mise au point de systèmes d'alerte précoce. La proposition de création d'un fonds asiatique mérite également un examen sérieux.

II. Conséquences sociales de la crise économique

A. Quelques aspects des conséquences sociales

Conséquences

25. La crise économique en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est est devenue une crise sociale, dont les effets visibles sont notamment la montée rapide du chômage, l'incidence croissante de la pauvreté et la détérioration des services de santé et d'éducation. Les pays les plus touchés à cet égard sont l'Indonésie, la Malaisie, la République de Corée et la Thaïlande.

26. La montée du chômage et l'érosion des revenus réels ont entraîné un fort accroissement de la pauvreté. On estime qu'au milieu de 1998, la proportion des pauvres en Indonésie est passé à 40 %, contre 11 % seulement en 1997. En Malaisie, la pauvreté a progressé, selon les estimations, de 6,8 % en 1997 à 8 % en 1998 et en Thaïlande, de 11,4 % en 1997 à 15,3 % en 1998.

27. La forte diminution des revenus a eu des effets négatifs sur l'utilisation des services de santé et d'éducation. On a

priviliégié les soins curatifs d'urgence au détriment des soins préventifs. La demande de services publics moins coûteux a supplanté celle des services relativement plus onéreux et de meilleure qualité du secteur privé. Parallèlement, le secteur public a eu des difficultés à faire face à l'accroissement de la demande en raison de l'insuffisance des ressources budgétaires disponibles. Bon nombre de personnes appauvries n'ont plus les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école, et les abandons scolaires sont apparus à tous les niveaux d'enseignement.

Moyens d'intervention

28. Les gouvernements touchés ont mis en oeuvre des programmes et des politiques en vue d'arrêter la détérioration rapide de la situation sociale. En Indonésie, un vaste programme de protection sociale a été mis en place. Le Gouvernement malaisien a introduit plusieurs mesures pour enrayer la dégradation des services sociaux. Le Gouvernement de la République de Corée a adopté un plan général d'aide aux chômeurs, comprenant un régime élargi d'assurance chômage, un programme de prêts subventionnés pour les chômeurs et les petites entreprises, ainsi que des programmes de travaux publics. La Thaïlande a lancé un très important projet d'investissement social, destiné à fournir une aide globale aux pauvres sous la forme de création d'emplois, de cours de formation, et de capitaux.

B. Principales recommandations générales

29. Les gouvernements ont un rôle critique à jouer dans la protection sociale. À cet égard, les suggestions suivantes sont portées à l'attention des gouvernements :

- a) Les crédits budgétaires destinés aux services sociaux doivent être préservés, voire augmentés;
- b) Les gouvernements pourraient envisager de créer un «fonds social» chargé d'assurer des revenus minimums aux personnes se trouvant dans un dénuement extrême;
- c) Les mesures prises par les gouvernements devraient être soigneusement ciblées;
- d) La capacité institutionnelle et la base d'information nécessaires pour concevoir et réaliser des projets ciblés devraient être renforcées;
- e) Les gouvernements locaux, les organisations non gouvernementales et autres organisations et bénéficiaires de la société civile devraient participer à la conception, à la mise en oeuvre, au contrôle et à l'évaluation des programmes;

f) Il conviendrait d'examiner sérieusement la mise en place d'un véritable plan d'assurance chômage;

g) Il faudrait renforcer le rôle de tampon joué par le secteur rural et le secteur informel urbain;

h) Les gouvernements doivent sérieusement réexaminer leur stratégie de développement et assurer l'efficacité au niveau microéconomique afin de réduire leur vulnérabilité aux crises à l'avenir.

III. Mondialisation, technologies informationnelles et développement

A. Technologies informationnelles et communicationnelles, et mondialisation

30. Les dernières années du XXe siècle sont marquées par la forte intensification de la mondialisation. L'expansion rapide des technologies informationnelles et communicationnelles (TIC) résulte de ce processus tout comme elle en constitue un facteur déterminant, le processus se manifestant par une circulation transfrontière de plus en plus rapide des biens, services, facteurs de production et technologies. Les progrès constants des TIC présentent de nombreux avantages, mais aussi des risques grandissants.

31. L'expression «technologies informationnelles et communicationnelles» est générique. Elle couvre les ordinateurs, l'audiovisuel, les télécommunications, les réseaux de données et les composants intelligents aux applications de plus en plus diverses. Ces technologies couvrent les systèmes informatiques, les systèmes de transmission des données, les systèmes experts, la bureautique et l'électronique grand public. Comme les nouvelles TIC fonctionnent de manière interdépendante, leur assemblage constitue un réseau informationnel intelligent. On en arrive à l'autoroute de l'information (dont l'Internet est un exemple) qui assure la connexité pour toutes les transactions imaginables, qu'il s'agisse de commerce, d'opérations bancaires et financières, d'organisation de la production, de services tels qu'émission de billets d'avion, d'envois de livres, journaux, logiciels, disques compacts, ou encore de téléachat.

32. La mondialisation économique est la résultante de facteurs commerciaux et technologiques, et de politiques économiques mises en oeuvre aux niveaux national et international. Parmi les facteurs commerciaux figurent l'intensification de la concurrence pour l'obtention de ressources et pour la production de biens et services de même nature, l'augmentation du nombre d'acteurs du commerce international et une sollicitation plus intense pour recueillir des IED. Toutes ces

tendances prennent appui sur les progrès de la technologie et de l'information.

33. S'agissant des facteurs technologiques, la modularisation de la production, facilitée par les progrès des techniques de fabrication et des TIC, a entraîné une réduction des coûts et un prodigieux raccourcissement des distances économiques, ce qui a diminué le nombre de marchés distincts.

B. Avantages potentiels des applications des TIC pour les pays en développement

34. L'incidence positive des TIC sur la croissance économique comporte quatre dimensions. Tout d'abord, ces technologies permettent d'innover au niveau des procédés (on produit la même chose d'une manière différente), ce qui se traduit par l'augmentation de la productivité et de la part de valeur ajoutée. Deuxièmement, on peut voir apparaître des activités économiques innovantes (on produit des choses nouvelles en utilisant des procédés nouveaux). Troisièmement, les TIC apparaissent comme un nouveau facteur de production au même titre que la terre, la main-d'oeuvre et les capitaux, ce qui peut donner lieu à une restructuration économique. Enfin, elles représentent un moyen nouveau d'organiser les activités en synergie avec d'autres technologies.

35. Grâce à certaines nouvelles applications des TIC, il est devenu possible d'accomplir avec efficacité diverses petites activités de production et de service. Les progrès des télécommunications font que des entreprises géographiquement éloignées sont à même de communiquer entre elles à l'intérieur d'un pays donné ou dans un autre pays. Ceux de la décentralisation et de la mondialisation dans de nombreux secteurs signifient que les pays en développement, et dans ces pays les PME, ont des occasions nouvelles de participer à des opérations économiques régionales ou mondiales.

36. Certaines applications des TIC sont en train de bouleverser le secteur des services. En particulier, la nature et la structure de certains secteurs (opérations financières, assurance, commercialisation, distribution, tourisme et voyages) ont été révolutionnées grâce aux progrès enregistrés sur le plan de la rapidité, de la fiabilité et du coût pour traiter des quantités considérables d'informations portant sur les opérations financières, la gestion des stocks et les ventes. De même, les prestataires de services – traditionnellement petits opérateurs décentralisés – sont désormais reliés entre eux aux niveaux national et mondial grâce aux technologies communicationnelles.

37. Les TIC contribuent à améliorer l'efficacité économique du secteur bancaire et financier, qu'il s'agisse de fournir des services plus commodes et plus rapides ou, pour les intermédiaires financiers, de mieux évaluer les préférences investissimentales des épargnants. D'autre part, ces technologies constituent un aspect essentiel de tout système amélioré de régulation des institutions et des marchés financiers (moins possibilités de fraude, amélioration des capacités d'évaluation des risques de crédit et des moyens de contrôle).

38. À moyen terme, une utilisation plus large et plus intégrée des TIC en rapport avec le développement socioéconomique offre la perspective d'immenses avantages économiques. Mais ces potentialités dépendent essentiellement de la capacité à intégrer les TIC à une large gamme d'activités économiques et à en faire bénéficier des groupes socioéconomiques très divers.

IV. Applications des technologies informationnelles et communicationnelles dans les domaines de la production, du commerce et des finances

A. Situation dans les pays en développement de la région de la CESAP; obstacles à la diffusion des technologies informationnelles et communicationnelles

39. Dans la région de la CESAP, où les années 90 ont été marquées par une forte augmentation des investissements consacrés aux technologies informationnelles et communicationnelles, la diffusion de ces technologies est extrêmement variable. Leur accessibilité aux acteurs économiques a beaucoup progressé dans les nouvelles économies industrielles et les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), de même que dans certains autres grands pays comme la Chine et l'Inde. Dans presque tous les pays, une bonne partie de la population non urbanisée, de même que les catégories à faible revenu, n'ont encore que très peu de moyens d'accéder à des technologies comme le téléphone cellulaire ou l'Internet.

40. Dans le secteur productif, les unités de production des sociétés transnationales se sont beaucoup répandues dans toute la région, notamment dans les nouvelles économies industrielles et dans les pays membres de l'ANASE – plus récemment en Chine –, et ces unités de production se servent

des TIC pour tirer parti des différences de facteurs de production entre pays.

41. Un certain nombre de pays ont élaboré des stratégies pour attirer les investissements qu'exigent la conception, la production et la mise en service des TIC au XXI^e siècle. Ces stratégies privilégient la compétitivité comme base du développement des infrastructures informationnelles.

42. Dans le domaine commercial, les principaux progrès enregistrés dans la région portent sur l'automatisation des procédures douanières, l'application des procédures d'échange de données informatisé aux exportations et aux importations : plusieurs pays ont d'ailleurs lancé des projets visant à simplifier et à harmoniser les procédures douanières, à les afficher sur l'Internet et à les relier aux services de transports et autres services logistiques. Les TIC servent aussi de plus en plus à promouvoir le commerce et les investissements, avec diverses applications (appariement des possibilités commerciales et investissimentales – à l'intention des PME notamment –, publicité sur l'Internet et production de catalogues électroniques). Il y a eu quelques timides tentatives de commerce Internet.

43. S'agissant du secteur financier, l'informatisation des banques dans la région de la CESAP est assez avancée et continue de progresser, d'où l'amélioration des services clientèle, la réduction des frais et l'allègement des procédures d'évaluation des demandes de crédit.

44. Les principaux marchés de valeurs mobilières de la région recourent de plus en plus aux systèmes électroniques, se transformant ainsi en bourses sans corbeille. La récente instabilité des cours dans la région a amené beaucoup de bourses, avec leurs autorités de tutelle, à réviser les règles applicables au contrôle des opérations.

45. Les banques centrales et les autorités monétaires utilisent de plus en plus les TIC pour la supervision du système financier local, qu'il s'agisse des systèmes d'information comptable ou encore de la circulation de l'information. La crise financière asiatique les a incitées à aller plus avant dans ce sens, et elles étendent leur surveillance aux flux investissimentaux à l'entrée et à la sortie des pays.

46. Les pays en développement sont confrontés à plusieurs contraintes qui pèsent sur le développement des applications des TIC. Nombreuses sont les applications toutes récentes, et il faudra du temps pour que les utilisateurs potentiels et les régulateurs les assimilent. De plus, les technologies et leurs applications évoluent rapidement, d'où la difficulté de se tenir à jour, surtout dans les économies moins avancées. Les problèmes de connexité sont fréquents. Ils sont dûs au

manque d'infrastructures, à des problèmes de fiabilité, et à des coûts d'accès relativement élevés.

47. Il existe aussi des limites qui tiennent au sous-développement des marchés de l'équipement électronique – matériel et logiciel –, soit en raison des très petites quantités de produits disponibles soit à cause de l'absence de concurrence. D'autres problèmes sont liés à la pénurie de personnel capable d'effectuer les opérations. Il y a aussi les contraintes imposées par les systèmes juridiques en vigueur, qui ne sont pas adaptés à un environnement dominé par les TIC.

B. Risques d'insécurité économique liés à l'utilisation des technologies informationnelles et communicationnelles

48. C'est une grave question de savoir si le développement de l'utilisation des TIC menace la sécurité économique des pays – des pays en développement en particulier. Dans un contexte mondial où les TIC sont utilisées de manière intensive, les industries nationales ont à affronter des vulnérabilités nouvelles, dont trois sont préoccupantes dans l'immédiat. Premièrement, à mesure que les entreprises étrangères deviendront, comme il est probable, omniprésentes dans les structures de production de nombreux secteurs, on peut craindre qu'il devienne plus difficile de promouvoir l'entrepreneuriat local. Deuxièmement, il y a des risques pour les balances des paiements dans la mesure où les apports de capitaux sous forme d'IED ou autres ne compensent pas nécessairement les diverses catégories d'envois de fonds à l'étranger, ce qui rend probable l'apparition de déficits imprévus et parfois prolongés des comptes de capital. Troisièmement, l'utilisation des TIC confère davantage de mobilité aux unités de production, en sorte que les gouvernements ne peuvent pas tabler, pour leurs stratégies de développement, sur la présence durable des sociétés transnationales, ni même sur la présence de leurs succursales locales à moins de s'assurer que le pays demeure attractif pour les investisseurs.

49. Dans le domaine financier, si les pays ne modernisent pas et ne supervisent pas les institutions et secteurs pertinents en tenant compte des applications des TIC permettant aux capitaux de circuler librement partout dans le monde, ces secteurs et institutions risquent fortement de demeurer très instables et illiquides.

50. Le grand enjeu, pour les gouvernements, est de trouver un nouvel équilibre entre un marché mondial dominé par les TIC et les besoins des populations locales : équilibre qui devra permettre à l'énergie créatrice du secteur privé de

continuer à s'épanouir sans pour autant porter atteinte au fondement social de la coopération. Les TIC étant un paramètre essentiel dans cette nouvelle donne, il faut bien comprendre que les pays, les économies, les entreprises et les particuliers risquent plus, dans la réalité, d'être menacés et marginalisés s'ils ne participent pas à la diffusion de ces techniques que s'ils participent activement à leur développement et à leurs diverses applications. Les TIC sont des instruments qui n'ont rien de menaçant en soi : c'est leur utilisation qui peut être bénéfique ou problématique.

V. Aspects de politique générale

A. Au niveau national

51. L'expérience des divers pays montre que leur difficulté à adopter activement les TIC et à entrer résolument dans la nouvelle ère technologique tient à des problèmes d'apprentissage, de barrières sociales et culturelles, de limitations au niveau des politiques et des institutions – notamment en rapport avec l'environnement juridique et réglementaire –, et d'imperfections du marché. Les politiques correspondantes sont nécessairement pluridisciplinaires et relèvent des compétences de différents ministères. Il faudrait donc établir des cadres de politique générale comportant des priorités claires, favorisant la formation dans les disciplines appropriées, visant à améliorer les conditions d'accès, à développer les infrastructures et à établir des bases juridiques appropriées.

52. Il importe que l'utilisation de ces technologies progresse en fonction des besoins et des priorités nationales, et non de la technologie elle-même. En conséquence, les politiques seront définies avec la participation active des différents groupes d'utilisateurs de manière à prendre en compte leurs besoins et leur situation propre dans le réseau d'information nationale.

53. Les mesures essentielles à prendre au niveau national dans le domaine commercial portent notamment sur : l'adoption des modalités d'échange de données informatisé permettant d'accélérer et de simplifier les opérations de dédouanement; des mesures visant à permettre des transactions commerciales intégrées parfaitement cohérentes; l'utilisation des TIC pour la promotion du commerce et des investissements, en particulier pour les PME; la mise au point de programmes pilotes concernant le commerce Internet et sur les modifications des lois et règlements ou l'addition des dispositions nécessaires. Dans le secteur financier, les mesures à adopter viseront notamment à utiliser davantage et plus intensivement les TIC dans les services clientèle des banques, à relier les

succursales bancaires et les opérations interbancaires et à mettre en place des mécanismes de contrôle et des systèmes d'information comptable, faisant appel aux TIC.

B. Aux niveaux régional et international

54. Au niveau international, il faut adopter un cadre de politique générale comportant, entre autres, des codes de conduite universellement acceptés, afin que les TIC contribuent aux efforts de développement des pays en développement. Ce cadre doit nécessairement englober la concurrence et la coordination, sans oublier les grands problèmes liés aux flux transfrontières de données, au commerce international des services d'information, aux normes techniques et réglementaires, à l'accès au savoir-faire et au marché de la technologie informationnelle, aux droits de la propriété intellectuelle et à la coordination de l'aide correspondante avec les donateurs. Il faut également ajouter les problèmes concernant les barrières commerciales, l'inadéquation des structures juridiques internationalement acceptées et les infrastructures techniques au niveau mondial.

55. Quant aux domaines de coopération, l'un des plus importants concerne l'harmonisation des normes et règlements applicables à l'Internet. Faute d'accord dans ce domaine, on ne peut assurer la connexité entre pays, ni l'interopérabilité des systèmes. Il importe aussi de coopérer en matière de transparence et d'échange transfrontière de données pour éviter que l'accès à l'information soit bloqué aux frontières.

56. Une formule proposée pour remédier à l'instabilité et à l'incertitude caractérisant les marchés financiers nationaux, lesquels manquent à la fois de largeur et de profondeur, consiste à mettre en place dans la région un marché financier électronique intégré à même de traiter un volume de transactions et un nombre de cotations suffisants pour faire au moins partiellement contrepoids aux pouvoirs des investisseurs institutionnels.

57. La coopération régionale est prometteuse dans un certain nombre de domaines : mise en commun des moyens de formation; normes d'interopérabilité; infrastructures; approches juridiques; mise au point au niveau régional de logiciels répondant à des finalités communes et utilisant des langages communs. On pourrait aussi développer la coopération régionale en matière de capacité, transfert et innovation technologiques, et échange de données d'expérience.

58. La question de l'accès aux TIC revêt une importance particulière pour les pays en développement. Ces pays doivent jouer un rôle actif dans les négociations de l'Organisa-

tion mondiale du commerce sur le commerce des services informationnels et être tenus pleinement au courant des conséquences possibles des décisions prises sur leurs propres efforts de développement.

59. Les institutions internationales et régionales peuvent faire beaucoup pour les pays en développement, en tant que conseillers, autorités de référence ou superviseurs. En tant que conseillers, elles peuvent les aider à faire valoir leurs intérêts et leurs préoccupations dans différentes instances internationales et à trouver des solutions nationales à leurs divers problèmes. En tant qu'autorités de référence, elles peuvent fournir des informations et promouvoir le renforcement de leurs capacités de négociation en vue d'acquérir les technologies nécessaires dans le contexte d'un marché dominé par l'offre. De plus, les institutions internationales peuvent se voir confier un rôle de superviseur international et d'autorité chargée de faire appliquer les codes de bonne conduite convenus.

Annexe

Taux de croissance économique et d'inflation dans certains pays de la région de la CESAP en 1997-2001

(Pourcentage)

	PIB réel					Inflation ^a				
	1997	1998 ^b	1999 ^c	2000 ^c	2001 ^c	1997	1998 ^b	1999 ^c	2000 ^c	2001 ^c
Économies en développement de la région de la CESAP ^d	5,8	0,2	3,6	5,0	5,6	5,7	10,9	6,0	5,2	4,7
Asie du Sud et Asie du Sud-Ouest ^e	4,6	5,3	5,6	6,6	6,9	10,5	13,2	11,5	10,4	-
Bangladesh	5,9	5,6	3,3	6,8	7,6	2,5	7,0	8,5	7,0	6,0
Bhoutan	6,6	5,0	7,0	8,1	6,1	7,0	8,0	7,6	7,4	7,2
Inde	5,1	6,0	6,8	7,3	7,5	6,8	12,0	9,0	7,5	6,0
Iran (République islamique d')	2,6	-0,3	0,6	2,8	2,7	17,3	20,3	25,0	30,0	-
Népal	3,8	2,1	4,5	4,5	-	7,8	4,0	7,0	7,0	-
Pakistan	1,3	5,4	4,0	6,0	6,0	11,8	7,8	7,0	6,0	6,0
Sri Lanka	6,4	5,5	5,7	6,0	6,5	9,6	10,0	9,5	8,5	7,0
Turquie	7,5	4,5	4,2	3,5	7,2	85,7	57,6	53,0	46,6	43,7
Asie du Sud-Est	4,3	-6,2	0,4	2,2	3,6	7,9	27,4	10,3	9,0	-
Indonésise	4,7	-14,0	-2,2	0,0	2,5	11,6	80,0	20,0	15,0	10,0
Malaisie	7,8	-6,0	1,0	3,5	4,8	2,7	5,2	3,5	5,5	-
Myanmar	4,6	1,1	2,7	3,0	-	29,7	40,0	35,0	30,0	-
Philippines	5,2	-0,5	2,6	4,1	4,3	5,1	9,0	8,5	6,5	6,0
Singapour	7,8	1,3	0,5	2,4	4,0	2,0	-0,3	2,2	2,4	2,4
Thaïlande	-0,4	-7,8	0,9	2,5	3,6	5,6	8,2	3,0	4,0	4,0
Viet Nam	8,8	5,8	4,6	6,1	-	3,6	8,2	11,5	10,0	-
Asie de l'Est et Asie du Nord-Est	7,0	1,5	4,4	5,7	6,0	4,4	3,3	3,2	2,9	3,3
Chine	8,8	7,8	7,0	7,6	7,3	2,8	-0,8	1,8	2,3	2,9
Hong Kong (Chine)	5,2	-5,0	-0,5	3,3	3,7	5,7	2,6	4,1	4,3	4,3
Province chinoise de Taiwan	6,8	4,7	5,5	6,0	6,2	0,9	1,9	1,7	2,3	2,8
République de Corée	5,5	-6,0	2,0	3,9	5,0	4,4	7,5	3,1	3,7	3,7
Économies insulaires du Pacifique	-3,7	-0,2	5,6	5,1	4,1	3,8	8,9	5,6	5,5	5,5
Fidji	-1,8	-3,9	4,5	5,5	4,5	3,4	5,4	5,0	3,0	3,0
Îles Salomon	0,1	-2,8	11,5	6,0	5,0	8,1	16,0	9,0	7,0	6,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-5,2	1,5	6,0	5,0	4,0	3,9	11,0	6,0	7,0	7,0
Tonga	-1,2	-0,5	4,5	3,0	3,0	2,1	3,5	3,0	2,0	2,0
Vanuatu	2,3	3,7	3,0	3,5	3,5	1,3	-1,0	3,0	2,0	2,0

	PIB réel					Inflation ^a				
	1997	1998 ^b	1999 ^c	2000 ^c	2001 ^c	1997	1998 ^b	1999 ^c	2000 ^c	2001 ^c
Économies développées de la région de la CESAP	1,0	-2,2	-0,8	1,7	2,0	1,6	0,3	-0,3	0,9	1,3
Australie	2,8	4,5	2,0	2,4	1,7	0,2	0,3	2,6	2,2	2,6
Japon	0,9	-2,7	-1,0	1,6	2,0	1,7	0,3	-0,5	0,8	1,2
Nouvelle-Zélande	3,2	0,2	1,0	3,6	3,3	1,1	1,5	1,5	1,3	1,1

Sources : CESAP d'après *International Financial Statistics*, vol. LI, No 9 (septembre 1998), Fonds monétaire international; Banque asiatique de développement : *Key Indicators of Developing Asian and Pacific Countries 1998* (Oxford University Press, 1998) et *Asian Development Outlook 1998* (Oxford University Press, 1998); *Project Link World Outlook: Countries and Regions*, 30 novembre 1998 (ONU); et *The Economist Intelligence Unit, Country Reports: Myanmar (Burma); Iran; et South Korea and North Korea*, quatrième trimestre 1998; et sources nationales.

^a Renvoie à l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

^b Estimation.

^c Prévision/objectif.

^d D'après les données concernant 24 économies en développement représentant environ 95 % de la population de la région (sauf les républiques d'Asie centrale); on a utilisé les prix du marché en dollars des États-Unis de 1995 pour pondérer le calcul des taux de croissance régionaux et sous-régionaux.

^e Les estimations et prévisions correspondant aux pays concernent les exercices budgétaires définis comme suit : année budgétaire 1998/99 = 1998 pour le Bhoutan, l'Inde et la République islamique d'Iran; exercice budgétaire 1997/98 = 1998 pour le Bangladesh, le Népal et le Pakistan.